

LISTE DES PIÈCES ET RENSEIGNEMENTS – UNION DES PERSONNES

DEPARTEMENT DROIT DE LA FAMILLE ET STRATEGIE PATRIMONIALE

En vue de faciliter la constitution du dossier, vous trouverez ci-après la liste des documents à réunir et à nous remettre lors du premier rendez-vous dédié à votre future union (mariage – pacs)

CONCERNANT LES FUTURS EPOUX OU PARTENAIRES

- Confirmation pour chacun des futurs époux ou partenaires
 - . Profession
 - . Adresse postale / Adresse mail/ Coordonnées téléphoniques
- Copie de la carte d'identité des futurs époux ou partenaires.
- Si précédemment marié(s), veuf(s) ou divorcé(s) – copie(s) du Livret de famille des unions précédentes.
- Si déjà pacsés – copie du pacs enregistré.

PATRIMOINE

- Etat des forces et charges de son patrimoine.
 - Actif (situation financière/biens immobiliers/titres de société)*
 - Passif (prêt en cours/prêt immobilier/dettes)*
- Copie de la dernière déclaration de revenu.
- Le cas échéant, copie de la dernière déclaration IFI.

PROVISION SUR FRAIS

Une provision sur frais d'un montant de 100,00 euros, sera à verser lors de la remise des pièces, par tout moyen à votre convenance (virement, carte bancaire, ou chèque libellé à l'ordre de « *Notaires Conseils Associés* ») pour permettre l'ouverture du dossier et la réquisition des pièces préalables.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires de l'Etude :

RIB	Caisse des Dépôts et Consignation
IBAN	FR95 4003 1000 0100 0017 0251 E26
BIC	CDCG FR PP

